

CHEMINS DE FER—*Suite.*

- Exploration du chemin de fer entre la station de Harmony et Elmira, Ile du Prince-Edouard, 120.
 Transfert de l'embranchement du chemin de fer de Truro à Pictou, etc., 135.
 Chemin de fer d'Esquimalt à Nanaimo ; demande de documents, 320.
 Exposé annuel du ministre des chemins de fer et canaux, au sujet du Pacifique, 1017.
 Chemin de fer du Grand-Tronc. Voir GRAND-TRONC.
 Chemin de fer de l'Intercolonial. Voir INTERCOLONIAL.
 Chemin de fer Canadien du Pacifique. Voir Pacifique.
 Voir aussi SUBSIDES et SUBVENTIONS.
- CHEVAL DU SAINT-LAURENT, 699, 1328.
 Son usage pour les trains de bois et les petits bateaux ; interpellation, 699.
 Son creusement : interpellations, 958, 1328.
 Résolution et bill (N° 143) concernant son creusement, 1417, 1420.
- CHINOIS,—leur émigration à la Colombie-Britannique, 75, 343, 959.
- COLLÈGE MILITAIRE ROYAL—personnel du—demande de documents, 701 ; en comité des subsides, 911.
- COLOMBIE BRITANNIQUE :
 Immigration dans la— 75, 826.
 Chinois à la— 75, 343, 959,
 Négociations avec la— 699, 1474.
- COMITÉS :
- Permanents—motion pour les constituer, 4 ; comité chargé de dresser les listes, 28 ; rapport du comité, 35 ; adoption du rapport, 36.
 Comité chargé de préparer l'adresse en réponse au discours du trône, 28.
 Des "Débats", 28 Voir DÉBATS.
 De la bibliothèque du parlement—comité collectif des deux Chambres, 36 ; premier rapport, 670, 953.
 Des impressions—comité collectif des deux Chambres, 38.
 Des ordres permanents—revision de ses règlements, 247, 309, 788.
 Des privilèges et élections : l'affaire de l'élection du comté de King, I. P. E. lui est déferée, 159, 194 ; motion de M. Blanchet demandant l'adoption du rapport du comité, 843, 877 ; adoption du rapport, 877.
- COMITÉS SPÉCIAUX, auxquels a été déferé l'examen des questions et des bills suivants :
- Question des communications par bateaux à vapeur entre l'Ile du Prince-Edouard et la terre ferme, 70.
 Bill (N° 6) décrétant que les personnes accusées de délit seront témoins compétents, 90.
 Bill (N° 5) pour mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant la dépense de deniers publics, 106.
 Question du commerce interprovincial, 118, 141, 146.
 Bill (N° 11) pour amender la loi relative aux procès devant la cour criminelle des juges de comté, 123.
 Bill (N° 13) pour punir l'adultère et la séduction, 128, 129.
 Question de la falsification des engrais agricoles, 219.

COMITÉS SPÉCIAUX—*Suite.*

- Bill (N° 25) concernant la cruauté envers les animaux, 243.
 Bill (N° 130) amendant la loi criminelle et déclarant délit le fait de laisser sans entourage ou protection, les trous, mares, ouvertures dans la glace, 130.
 Bill (N° 81) pour punir ceux qui maltraitent leurs femmes, 305.
 Bill (N° 78) concernant les billets promissoires, lettres de change, etc., 335.
 Législation concernant la vente des liqueurs enivrantes, 197, 268, 270, 559.
 Adresse au gouverneur-général, 1468.
- COMMERCÉ :
- Tableaux du commerce et de la navigation pour 1881-82, 36.
 Traités de commerce, 78.
 Commerce interprovincial, 118, 141, 146.
- COMMISSAIRE canadien en Angleterre—interpellation, 401 ; en comité des subsides, 798.
- COMPAGNIES :—
- COMPAGNIES D'ASSURANCE :
- Compagnie Nationale d'assurance : Bill (N° 20) concernant sa dissolution, 53, 79, 455, 502.
 Compagnie d'assurance de Québec contre le feu : Bill (N° 3) pour augmenter son capital social, 57, 79, 400.
 Compagnie d'assurance de Manitoba et du Nord-Ouest : Bill (N° 24) la constituant, 57, 79, 277.
 Compagnie d'assurance sur la vie : Bill (N° 35) la constituant, 91.
 Compagnie d'assurance " Union du Canada " : Bill (N° 47) pour changer son nom, 110, 145.
 Compagnie d'assurance " La Citoyenne " du Canada : Bill (N° 67) la concernant, 145, 174, 400.
- COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER :
- Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec : Bill (N° 27) amendant l'acte qui la constitue, 68, 90, 277.
 Compagnie du chemin de fer de Kingston : Bill (N° 36) amendant les actes la concernant, 91, 110, 397, 592.
 Compagnie dite " Dominion Railway Trust and Construction Company " : Bill (N° 41) la concernant, 91, 173, 797.
 Compagnie du chemin de fer de la Montagne de Bois à Qu'Appelle et Prince Albert : Bill (N° 48) la constituant, 110, 145, 502.
 Compagnie du chemin de fer de Credit Valley : Bill (N° 50) amendant l'acte qui la constitue, 110, 173, 502, 1165.
 Compagnie du chemin de fer et de transport maritime de Chignecto : Bill (N° 51) amendant l'acte qui la constitue, 110, 173, 259, 746.
 Compagnie du chemin de fer de Québec et de la Baie James : Bill (N° 54) la constituant, 135, 174, 645.
 Compagnie du chemin de fer et de navigation d'Edmonton et de la Rivière à la Paix : Bill (N° 56) la constituant, 135, 174.